



I. Préambule

La République d'Autriche se prononce clairement pour le respect complet des droits de l'homme et vous accorde un droit de séjour en tant que réfugié au titre de la Convention ou en tant que bénéficiaire de la protection subsidiaire. On vous accueille avec respect. En contrepartie, la République d'Autriche attend de votre part que vous ayez le même respect envers notre société et envers notre ordre juridique au sens des valeurs de la société chrétienne- occidentale.

La République d'Autriche ainsi que le Land de la Haute-Autriche apportent une contribution importante pour assurer l'intégration de réfugiés. En revanche, le Land de la Haute-Autriche compte sur votre coopération active dans le cadre de l'intégration, ainsi que sur votre respect et votre observation des règles fondamentales qui gouvernent notre société. Des initiatives qui s'opposent à l'intégration, sont interdites.

De cette manière, le Land de la Haute-Autriche cherche à vous informer sur les règles fondamentales nécessaires pour la coexistence humaine, ainsi que sur l'offre des initiatives d'intégration. Ces initiatives d'intégration sont indispensables pour garantir la sécurité sociale et une coexistence positive.

II. Valeurs et règles fondamentales importantes pour la vie ensemble

- L'Autriche est une république démocratique. Tous les citoyens sont égaux devant la loi. Il n'y a pas de privilèges résultant de naissance, de sexe, de catégorie, de classe ou de confession religieuse.
- L'Autriche est un état de droit. Les actions de l'état sont basées sur la Constitution autrichienne et sur les lois relevant du niveau fédéral ou des Länder. La législation relève de la compétence du Nationalrat (conseil national), du Bundesrat (conseil fédéral) et des Landtage (parlements régionaux), qui sont occupés par des représentants élus démocratiquement. Au-delà, les lois prévoient des règles pour la coexistence humaine sous forme de règlements ou d'ordres des autorités.
- Toute violence physique ou psychique, particulièrement contre les enfants et les femmes, est interdite par la loi. Cela s'applique aussi bien à la sphère publique que privée.
- Toute personne en Autriche est libre de choisir elle-même son mode de vie (en ce qui concerne la confession, la tradition, les centres d'intérêts, la sexualité et les opinions politiques). Mais, ce faisant, elles n'a pas le droit de contrevenir aux lois ou à l'intégrité d'autres personnes.
- En Autriche, les femmes et les hommes ont les mêmes droits. La coexistence entre femmes et hommes est marquée par respect et estime mutuelle.
- En Haute-Autriche, le jardin d'enfants et l'école sont obligatoires pour les filles et les garçons.

Des cours des valeurs et d'orientation obligatoires vous donneront des détails sur ces règles fondamentales ainsi que d'autres informations. Ces cours sont proposés par le fond autrichien pour l'intégration en coopération avec le Land de la Haute-Autriche.

Le Land de la Haute-Autriche attend de vous:

Le respect des valeurs et des règles fondamentales pour la vie ensemble ainsi que la participation effective aux cours des valeurs et d'orientation.

III. Apprendre la langue allemande

Il est indispensable d'apprendre la langue allemande afin d'avoir une base nécessaire pour être en état de suivre une formation permettant d'avoir du succès dans la vie professionnelle. Pour se faire comprendre dans notre pays, la langue allemande est une condition essentielle.

Le Land de la Haute-Autriche attend de vous:

L'acquisition de connaissances en allemand et son évaluation conforme avec les niveaux de langue internationaux.

IV. Travail et système social

Notre but est de créer des emplois pour toutes les personnes et de les emmener dans une relation de travail. Un taux d'emploi élevé est une condition essentielle pour le fonctionnement de la communauté humaine. L'indépendance financière et/ou économique de chaque personne particulière est un objectif important de l'intégration.

Je confirme que j'ai pris connaissance du contenu de la déclaration d'intégration, y compris des informations sur les règles fondamentales pour la coexistence et l'intégration en Haute-Autriche, et je déclare que suis d'accord avec.

Le respect de cette déclaration d'intégration est une condition préalable pour obtenir le bonus d'intégration dans le cadre du revenu garanti minimum orienté sur les besoins (Bedarfsorientierte Mindestsicherung). Le refus de différentes mesures prévues dans la déclaration d'intégration, conduit à une réduction progressive du bonus d'intégration.

Le Land de la Haute-Autriche attend de vous:

La bonne volonté et des efforts actifs d'entrer le plus tôt possible dans une relation de travail ou d'exercer une activité indépendante. De même, on attend de vous que vous preniez des efforts pour acquérir des qualifications contribuant à vous intégrer dans le marché autrichien de travail.

Nom complet	
Date et lieu de naissance	
Nationalité	
Justifié par	
Date de la demande selon loi sur l'asile 2005	
Décision selon loi sur l'asile 2005 (date et numéro)	
Adresse du domicile	

Lieu, date

Signature autographe